

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE  
ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile Zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 04 octobre 2024

N° CS2024-44  
ACTUALISATION DU  
TABLEAU DES EMPLOIS

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre octobre à midi, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps sous la présidence de Monsieur Christian DUPESSEY, Président, Convocation du : 20 septembre 2024  
Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN  
Membres présents :

Nombre de délégués  
titulaires en Exercice : 44

- Délégués titulaires :

Nombre de délégués  
Présents : 27  
Pouvoirs : 05

M. Denis LINGLIN - M. Vincent SCATTOLIN - Mme Aurélie CHARILLON - Mme Christine DUPENLOUP - M. Hubert BERTRAND - M. Max GIRIAT - Mme Claire CHUINARD – M. Christophe SONGEON - M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI - M. Jean-Luc SOULAT – M. Julien BOUCHET – M. Claude MANILLIER – M. Patrick ANTOINE – M. Gabriel DOUBLET – M. Michel MERMIN - M. Christian DUPESSEY - Mme Carole VINCENT - M. Eddi ETIENNE - M. Benjamin VIBERT – Mme Nadine PERINET – M. Régis PETIT – Mme Catherine BRUN - M. Sébastien JAVOGUES

- Délégués suppléants :

M. Bernard VUAILLAT suppléant de Mme Annick GROSROYAT – M. Patrick BERNARD suppléant de M. Christophe ARMINJON – M. Laurent DUPAIN suppléant de M. Pierre-Jean CRASTES

- Délégués représentés :

M. Patrice DUNAND donne procuration à Mme Aurélie CHARILLON - M. Daniel RAPHOZ donne procuration à M. Denis LINGLIN – Mme Marie-Pierre BERTHIER donne pouvoir à M. Christophe SONGEON – M. Florent BENOIT donne procuration à Mme Carole VINCENT - M. Claude THABUIS donne procuration à M. Eddi ETIENNE

- Délégués excusés :

Mme Annick GROSROYAT - Mme Marie-Pierre BERTHIER - Mme Chrystelle BEURRIER - M.

**Stéphane VALLI – M. François DEVILLE – M. Jean-Claude TERRIER – M. Bernard BOCCARD – M. Pierre-Jean CRASTES - M. Florent BENOIT - M. Philippe MONET - M. Pierrick DUCIMETIERE – Mme Isabelle HENNIQUAU — M. Claude THABUIS – M. Yves MASSAROTTI - M. Christophe ARMINJON – M. Cyril DEMOLIS – M. Yves CHEMINAL - M. Alain LETESSIER**

## ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

**Vu** la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

**Vu** les articles 5711-4 et 5212-33 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°CS2024-32 en date du 11 juillet 2024 portant adoption du tableau des emplois ;

**Vu** les statuts du Pôle métropolitain approuvés par arrêté préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2024-0013 en date du 29 juillet 2024 ;

\*\*\*

Au vu des missions portées par le Pôle métropolitain suite à la prise de compétence SCoT et des inscriptions budgétaires prévues au budget annexe « SCoT du Genevois français » primitif 2024, il est proposé de modifier le tableau des emplois afin de créer un poste d'Attaché territorial dédié à la fonction de Chef de projet SCoT financé par le budget annexe « SCoT du Genevois français » dans le cadre d'un remboursement annuel au budget principal.

En conséquence, le tableau des emplois est modifié comme suit :

### **Filière administrative :**

#### Catégorie A :

- 1 emploi fonctionnel à temps complet de Directeur Général des Services du Pôle métropolitain (selon la strate démographique des communes de 10 000 à 20 000 habitants)
- 4 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché principal territorial dont un à détacher sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
- 11 emplois permanents à temps complet au grade d'attaché territorial

#### Catégorie B :

- 2 emplois permanents à temps complet au grade de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe

#### Catégorie C :

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint administratif
- 2 emplois permanents à temps complet au grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe

### **Filière technique :**

#### Catégorie A :

- 1 emploi permanent à temps complet au grade d'ingénieur principal territorial

L'ensemble de ces postes est récapitulé dans le tableau des emplois ci-dessous.

Les dépenses résultant de ces créations ou modifications sont inscrites aux crédits du chapitre globalisé 012 du budget primitif principal 2024.

Il est rappelé que le poste d'Attaché territorial créé et dédié à la fonction de Chef de projet SCoT sera financé par le budget annexe « SCoT du Genevois français » (inscrit au chapitre globalisé 012 du budget primitif annexe « SCoT du Genevois français » 2024) par le biais d'un remboursement au budget principal.

<b>Pôle métropolitain du Genevois français</b>				
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				<b>BP 2024</b>
<b>EMPLOI PERMANENT</b>				
<b>Grades</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectifs budgétaires</b>	<b>Effectifs pourvus</b>	<b>dont non titulaire(s)</b>
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>				
Dir Ets Publics 10 à 20 000 hts	A	1	1	
<b>Total emplois fonctionnels</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Filière administrative</b>				
Attaché principal	A	4	4	
Attaché	A	11	10	7
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	2	
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B			
Rédacteur	B	0	0	
Adjoint administratif	C	1	0	
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	2	
<b>Total Filière administrative</b>		<b>20</b>	<b>18</b>	<b>7</b>
<b>Filière technique</b>				
<b>Grades</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Effectifs budgétaires</b>	<b>Effectifs pourvus</b>	<b>dont non titulaire(s)</b>
Ingénieur principal	A	1	1	
Ingénieur	A			
Technicien supérieur territorial chef	B			
Technicien supérieur territorial principal	B			
Technicien supérieur territorial	B			
Contrôleur de travaux en chef	B			
Contrôleur principal de travaux	B			
Contrôleur territorial de travaux	B			
Agent de maîtrise principal	C			
Agent de maîtrise	C			
Adjoint Technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	C			
Adjoint Technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	C			
Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> classe	C			

Adjoint Technique 2ème classe	C			
<b>Total Filière technique</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>Total</b>		<b>22</b>	<b>20</b>	<b>7</b>

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE le tableau des emplois tel que présentés ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 07/10/2024

Publié ou notifié le 07/10/2024

Le Président,  
Christian DUPESSEY

